

Questions orales

du CN devrait avertir les employés de VIA Rail de se préparer à recevoir un avis de congédiement. Le ministre pourrait-il confirmer que le programme secret du gouvernement, un programme qui n'est peut-être pas si secret après tout, est de supprimer ou de privatiser le service voyageurs de VIA Rail?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, je répète ce que j'ai dit hier. Nous avons donné à VIA Rail, hier matin, les nouveaux niveaux de référence concernant l'aide gouvernementale à cette société de la Couronne qui correspondent aux capacités de payer des contribuables canadiens, c'est-à-dire qu'on n'a plus les moyens de se permettre 600, 700 ou 800 millions de dollars par année pour un service de transport qui n'est à peu près pas utilisé par les Canadiens eux-mêmes. Alors, nous avons demandé à VIA Rail, à l'intérieur des niveaux de référence, de nous faire des propositions, de nous proposer un plan de travail, et à partir de cela, le gouvernement prendra des décisions. Mais encore une fois, il n'y a absolument pas d'agenda caché dans les propositions que j'ai présentées hier à VIA Rail.

[Traduction]

LE SERVICE FERROVIAIRE DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, l'ancien président de VIA Rail rêvait d'un grand projet, celui de faire de VIA Rail notre transporteur national. Le gouvernement actuel ne rêve que de détruire notre service ferroviaire national.

Des voix: Bravo!

M. Rideout: Le ministre des Transports a déclaré que neuf lignes ferroviaires situées dans les régions éloignées du Canada doivent continuer de figurer dans les plans financiers de VIA Rail. Pourrait-il me dire pourquoi alors il n'est fait aucune mention des lignes ferroviaires de la région de l'Atlantique?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, les lignes éloignées dont on a fait état hier sont celles que VIA Rail desservait. Elles n'ont pas changé. Les neuf lignes qui existent maintenant sont les mêmes dont il a été question hier, exactement les mêmes.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

L'EDER POUR LES PÊCHES DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. Lawrence MacAulay (Cardigan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le budget déposé jeudi va causer la ruine de la ville de

Summerside et de l'ouest de l'Île-du-Prince-Édouard. En outre, nous ne trouvons pas dans le Budget des dépenses de crédits affectés aux ententes auxiliaires pour les pêches de l'Île-du-Prince-Édouard, ni d'ailleurs d'aucune autre province des Maritimes. Le ministre va-t-il maintenant prendre la parole et indiquer qu'il va signer une EDER pour les pêches de l'Île-du-Prince-Édouard ou bien a-t-il l'intention de les fermer?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je peux dire à mon collègue que je serai très heureux, dans un proche avenir, de discuter des pêches ou d'autres futures ententes de coopération économique avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard.

LE FINANCEMENT DE L'ENTENTE

M. Lawrence MacAulay (Cardigan): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Ce dernier nous donnera-t-il une réponse claire? Va-t-on signer immédiatement une nouvelle entente sur les pêches avec l'Île-du-Prince-Édouard? Dans l'affirmative, quel financement sera accordé à cette entente et quelle formule de partage des frais sera appliquée? Je dois exhorter le ministre à ne pas abandonner les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard.

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je considère ceci comme une demande pressante et je certifie à mon collègue que je serai heureux, comme je l'ai déjà dit, d'entamer des discussions avec le gouvernement de cette province, avec le premier ministre et le ministre, à un moment qui leur semblera opportun, comme à moi-même et aux autres ministres.

* * *

LA FISCALITÉ

LES IMPÔTS REPORTÉS—LA PART DES SOCIÉTÉS

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Les personnes âgées qui perdent maintenant une partie de leur pension de vieillesse et les familles que le budget vient de frapper d'une hausse d'impôt additionnelle de 700\$ trouveront peut-être intéressant d'apprendre que d'après le dernier rapport de Statistique Canada, les impôts reportés des sociétés ont atteint l'an dernier le chiffre de 36,1 milliards de dollars. C'est-à-dire 6 milliards de plus que le déficit fédéral. Ces allègements fiscaux accumulés représentent plus que ce que le gouvernement dépense pour l'assurance-maladie, les allocations familiales, la sécurité de la vieillesse et l'assistance sociale.

Je voudrais que le ministre nous dise s'il prévoit que la croissance annuelle des impôts reportés va diminuer et quelles mesures il va prendre pour faire en sorte que les sociétés paient leur juste part du fardeau fiscal.